

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

L'hiver arrive et avec lui, la vigilance face aux éventuelles inondations grandit sur Quimperlé et les entreprises situées en bord de rivières. Alors que majoritairement, c'est l'aval qui est touché, il est nécessaire d'opérer à l'échelle du bassin versant tout entier pour lutter efficacement contre les inondations.



Inondation du quai Brizeux à Quimperlé, décembre 2000

Afin d'impulser une solidarité amont-aval, raviver les mémoires et informer, le SMEIL s'est penché sur la question de la « Culture du risque » dès 2011. Des étudiants en géo-architecture à Brest réalisaient alors à partir d'enquêtes, un diagnostic de l'état des connaissances des citoyens sur le sujet, et proposaient une stratégie de sensibilisation pour les années à venir.

Avec l'appui du groupe de travail « Inondations » et d'une agence de communication, leurs travaux sont ensuite prolongés par le SMEIL pour réaliser une exposition itinérante. Ce projet, qui est sur le point d'aboutir, a pour objectif de faire comprendre à tous, la complexité des phénomènes en jeu, connaître

l'histoire des crues sur le bassin, apprendre à réagir et prévenir le risque, découvrir les travaux réalisés pour s'en protéger, impulser le dialogue...

Cette exposition circulera dans toutes les communes du territoire à partir du 1^{er} février 2014. Je remercie ceux qui ont contribué à son élaboration et vous invite à venir nombreux la découvrir et à la faire vivre !

Toute l'équipe du SMEIL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Marcel JAMBOU
Président de la CLE
du SAGE Ellé-Isole-Laïta
Président du Syndicat Mixte
Ellé-Isole-Laïta



SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Une synthèse documentaire sur le fonctionnement hydro-sédimentaire de la Laïta

3 LE SAGE EIL À LA LOUPE
Les plans de désherbage et la formation des agents communaux

EN IMAGES
Deux rencontres sur la gestion agricole des zones humides en septembre 2013

4 ACTUALITÉS
AGENDA

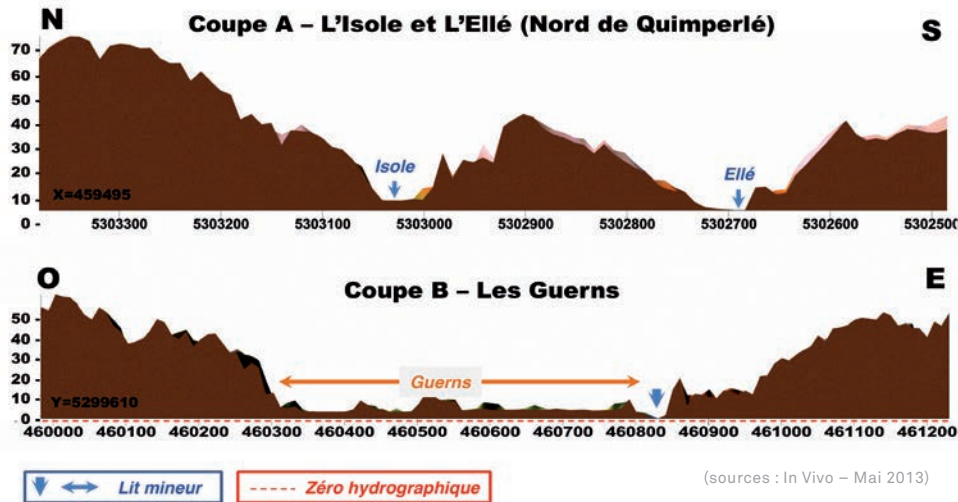


LE DOSSIER

Une synthèse documentaire sur le fonctionnement hydro-sédimentaire de la Laïta

L'étude hydro-sédimentaire, permettant d'évaluer les effets des mouvements de sédiments de la Laïta sur les inondations à Quimperlé est l'une des actions inscrites dans le SAGE. À la demande de la CLE, le SMEIL a conduit cette année avec l'appui du cabinet d'études In Vivo une synthèse documentaire des nombreux travaux en la matière sur l'estuaire de la Laïta.

COUPE TOPOGRAPHIQUE DE LA LAÏTA



OBJECTIFS

Cette analyse bibliographique avait pour objectifs :

- d'établir un diagnostic précis des connaissances actuelles du fonctionnement hydro-sédimentaire de la Laïta depuis son embouchure jusqu'à Quimperlé;
- d'identifier les lacunes et les investigations complémentaires à mener afin de compléter éventuellement les connaissances relatives à l'hydraulique fluviale et à l'évolution morpho-sédimentaire du lit de la Laïta.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

D'un point de vue géomorphologique, la Laïta occupe en aval de Quimperlé le fond d'une vallée encaissée et étroite. À l'embouchure de la Laïta, la côte est rocheuse et relativement élevée, notamment en rive ouest du Pouldu. Une flèche sableuse enracinée au niveau de Guidel-Plage barre en grande partie l'embouchure et met à l'abri de l'agitation extérieure la section aval de l'estuaire.

Cette configuration géomorphologique de la Laïta fait apparaître un tracé relativement sinueux, contraint par la présence de plusieurs éperons rocheux hérités de l'histoire géologique régionale, et par le développement plus récent de nombreux bancs vaseux végétalisés à l'amont et sableux sur le cours aval, l'ensemble

étant de nature à contrarier l'écoulement de la Laïta en période de fortes crues.

L'analyse des photos aériennes montrent :

- une superficie totale des bancs de sédiments à variabilité importante en fonction des années étudiées. Il n'a pas été possible de définir leurs évolutions quantitatives;
- qu'il existe une faible tendance à la migration de ces bancs vers l'aval;
- que la flèche sableuse est en érosion sur la partie littorale (comme la majorité des flèches littorales à l'échelle planétaire) et en accrétion dans sa partie interne.

L'estuaire de la Laïta est caractérisé par une évolution morpho-dynamique très intense. Il présente la particularité d'être constitué à 90% de sédiments sableux (non cohésifs donc sujets à déplacements). Les apports de la Laïta sont essentiellement constitués de matériaux fins et, à l'échelle de la dynamique sédimentaire actuelle, ce sont essentiellement les matériaux mis en place au cours des temps géologiques qui sont en jeu.

Les principales interventions anthropiques sur la Laïta au cours du XX^{ème} siècle concernent les extractions de sédiments. Les autorisations reposaient sur la base de 25 000 tonnes par an en amont de

CHIFFRES-CLÉS

La vallée de la Laïta, 16 km de Quimperlé à la mer

Une largeur de la vallée allant de 40 à 800 m

Un profil longitudinal présentant une pente moyenne très faible autour de 0.01% (environ 3 mètres de différence entre le fond de la Laïta à Quimperlé et le fond de la Laïta à l'embouchure)

Le front de salinité s'étend du pont Saint-Maurice jusqu'à Cost er Lann, soit 6.5 km en amont de l'embouchure

l'anse de Stervilin causant a priori moins de dommages à la faune et moins de nuisance à la récupération de l'estuaire. La fin des extractions en 1991 s'est vraisemblablement traduite par le rétablissement d'un profil d'équilibre avec un comblement progressif des souilles créées.

En conclusion, ce travail donne une première approche de l'évolution morphologique des fonds et des berges de l'estuaire. Sa mise en relation avec la fréquence de survenue des inondations à Quimperlé n'a pas été possible. Seul un exhaussement naturel des fonds a été mis en évidence, sans avoir pu être quantifié.

Une meilleure connaissance de la localisation des zones de dépôt préférentielles permettrait de cibler des actions. Une campagne de mesures hydro-sédimentaires réalisée pour différentes conditions de marée et de débit fluvial permettrait d'alimenter un modèle numérique afin de quantifier les apports marins et fluviaux et de dresser un bilan sédimentaire annuel.

La réflexion s'inscrit dorénavant au sein de la CLE du SAGE. Toutefois, une étude plus poussée et beaucoup plus coûteuse ne peut être pertinente que si elle peut déboucher sur des conclusions opérationnelles... celles-ci semblant par ailleurs hypothétiques et/ou trop onéreuses.

Les plans de désherbage et la formation des agents communaux

Prescription E4-4 du PAGD* du SAGE EIL

« Les communes du bassin versant sont chargées de réaliser un plan de désherbage et d'intégrer un volet relatif aux pratiques de traitements phytosanitaires au plan de formation des agents communaux. »

Un des objectifs du SAGE concerne l'amélioration du suivi de la contamination des eaux par les pesticides. La réduction des pratiques de désherbage chimique au sein des communes participe à la diminution de leurs concentrations dans les rivières.

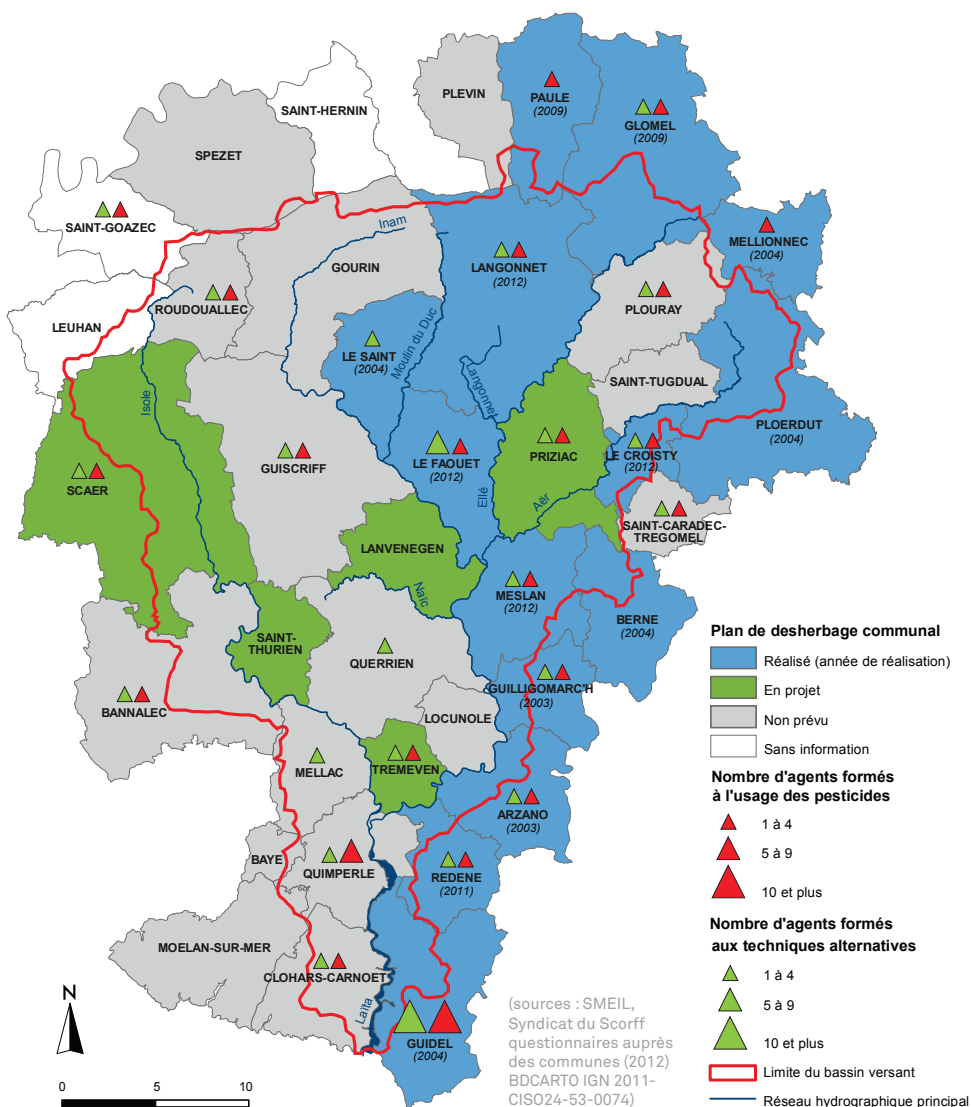
Désormais toutes les communes du territoire utilisent des techniques alternatives. Elles sont plus ou moins engagées dans une politique de réduction voire de suppression de l'usage des pesticides.

À partir du 1^{er} octobre 2014, tout applicateur professionnel de pesticides devra obligatoirement avoir un certiphyto

(certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques). Pour aller plus loin et accompagner les communes à progresser dans la mise en œuvre des techniques alternatives, le SMEIL a organisé pour la première fois en octobre (avec le CNFPT*) deux journées de démonstration et de formation aux différentes méthodes de désherbage alternatif pour les agents communaux. Elle a été l'occasion de comparer différentes techniques adaptées à des communes d'ampleur et de configuration différentes, ainsi que d'échanger sur les techniques utilisées.

* PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
* CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

LES PLANS DE DÉSHERBAGE EN PLACE ET LES AGENTS FORMÉS PAR COMMUNE



Deux rencontres sur la gestion agricole des zones humides en septembre 2013

À l'initiative du SMEIL et co-organisées avec les Chambres d'Agriculture et les Comités de développement, ces rencontres ont permis aux agriculteurs d'échanger et de témoigner sur les sujets suivants : la valorisation des prairies humides, les systèmes d'abreuvement à adopter, la problématique du parasitisme et des franchissements de cours d'eau... Elles se sont conclues par une démonstration de matériels (broyeurs d'accotement et satellites, épaveuses, entretien sous clôture...) et des discussions animées autour d'un verre de l'amitié.



Rencontre à Mellac, le 19 septembre



Rencontre à St Tugdual, le 26 septembre

CHIFFRES-CLÉS

14 plans de désherbage communaux

Utilisation de techniques alternatives sur 100 % des communes du bassin versant

Formation des agents sur 24 communes soit 119 agents formés au total sur les 38 communes du territoire

UNE NOUVELLE VERSION DU TABLEAU DE BORD DU SAGE DISPONIBLE FIN D'ANNÉE

Après la diffusion de la première version début 2013, le SMEIL avec le soutien d'un petit groupe de relecture s'est attaché cette année à le mettre à jour et le compléter autant que possible. Les nouveautés : les principaux financements des projets liés à l'eau, les ten-

dances au niveau agricole, le suivi des étiages, l'avancée des réflexions sur les zones inondables... Il sera téléchargeable sur le site Gest'eau à l'adresse suivante :

<http://gesteau.eaufrance.fr/sage/elle-isole-la%C3%AFta>.

CTMA* ELLÉ AMONT, L'OPÉRATION PILOTE DE RÉMÉANDRAGE DU ROZ MILLET S'EST DÉROULÉE EN SEPTEMBRE

Roi Morvan Communauté a conduit à l'automne sur Langonnet, les premiers travaux de renaturation prévus au CTMA Ellé amont. L'objectif : permettre au ruisseau du Roz Millet de regagner ses anciens méandres sur une partie de son cours par la création de deux seuils empierrés et ainsi restaurer l'habitat aquatique sur 160 m de long.



Ancien méandre réactivé du Roz Millet

* CTMA : Contrat Territorial « Milieux Aquatiques »

DU DÉBARDAGE À CHEVAL DANS LES GUERNS

Sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Quimperlé et avec l'appui du SMEIL et de Lorient Agglomération, le contrat Natura 2000 sur les « Guerns » prévoit l'abattage de saules sur 1 ha. Dans ce cadre, une expérimentation de débardage à cheval a été menée en septembre et a donnée des résultats plutôt positifs avec plus de 1 000 m² de saules abattus en 5 jours. Le bois broyé sera utilisé en paillage sur les espaces verts de la ville.



Les chevaux de trait de l'entreprise Seité au travail dans les Guerns

MOULIN DE LA MOTHE, L'EFFACEMENT DU BARRAGE

Propriété de la Fédération de pêche du Finistère, à Quimperlé, le barrage du moulin de la Mothe faisait partie des ouvrages à aménager d'ici 2012, pour restaurer la libre circulation des espèces et des sédiments (« ouvrages prioritaires grenelle »). C'est chose faite avec les travaux d'effacement qui se sont déroulés cet automne pour permettre la restauration de la continuité écologique sur ce secteur aval de l'Ellé.



L'Ellé au moulin de la Mothe après travaux

AGENDA

Comité syndical :
14 janvier 2014

Bureau de CLE :
20 janvier 2014

Carrefour des gestions locales
de l'eau :
29 et 30 janvier 2014

Exposition itinérante sur
les inondations :
du 1^{er} au 22 février,
médiathèque de Quimperlé

CLE : février 2014

Journées d'échange et de
démonstrations de matériel sur la
destruction de couverts végétaux :
mars 2014, un évènement dans
le 56 et un dans le 29

Journée mondiale des zones
humides :
2 février 2014 sur le thème
« Zones humides et agriculture,
cultivons le partenariat ! »

9^{ème} semaine pour les alternatives
aux pesticides :
du 20 au 30 mars 2014

Manifestation « Ma ville est belle
sans pesticides » :
25 et 26 avril 2014 au Fauët

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LES INONDATIONS INAUGURÉE À LA MÉDIATHÈQUE DE QUIMPERLÉ

Point de départ d'une tournée sur plusieurs mois à l'échelle du territoire Ellé-Isolé-Laïta, petits et grands sont attendus nombreux pour visiter cette exposition gratuite qui se tiendra du 1^{er} au 22 février 2014 à la médiathèque de Quimperlé. Le « vernissage » aura lieu le 1^{er} février en présence de tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce projet.

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication : Marcel JAMBOU
Responsable de la rédaction : SMEIL
Conception et réalisation : 56 Degrés
Illustrations : SMEIL, In Vivo, Forum des Marais Atlantiques,
Roi Morvan Communauté
Impression en 1700 exemplaires sur papier recyclé

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isolé-Laïta
3, rue Eric Tabarly - Kervidanou 4 - CS 20245
29 394 Quimperlé cedex
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49
cle.sage.laita@ville-quimperle.fr
Toutes les infos du SAGE EIL :
<http://gesteau.eaufrance.fr/sage/elle-isole-laïta>